

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1096 DU 20 SEPTEMBRE 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BON WEEK-END

2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

SUIVEZ NOUS SUR :

facebook

twitter

Google+

Email

APRÈS L' ÉCOSSE

IL FAUT

RÉFORMER

LE DROIT DES PEUPLES

À L' AUTODETERMINATION

AFFIRME

LA CPGN

LE FINANCEMENT

DE L' ÉCONOMIE

GUADELOUPÉENNE

N EST PAS

POSITIF

1 LA NATION N°1096 /SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 12

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 16

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 17

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 18

Nombre de pages :20

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

wesleyAminata.

2 LA NATION N°1096 /SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014

ÉDITORIAL de Jean Paul Eluther

LE DROIT DES PEUPLES À DISPOSER D'EUX MÊMES

Plus de 55% des Écossais ont dit non à l'indépendance au cours d'un référendum historique qui s'est tenu hier pour mettre fin à 307 ans de liens avec le Royaume Uni. Selon les résultats définitifs du dépouillement des bulletins, 2 millions de votants se sont opposés à l'option de la souveraineté du territoire écossais. Seuls 44,7% du total ont voté pour. Le rapport diffusé ce vendredi par la commission électorale d'Édimbourg révèle également qu'il y a eu un taux record de participation au référendum car 84,59% sur les plus de 4 millions d'électeurs inscrits, se sont rendus aux urnes. Les décideurs anglais et européens qui ont eu très peur se sont détendus après la publication des résultats. Le premier ministre britannique, David Cameron s'est dit soulagé par la victoire du non au référendum écossais et il a promis de plus grandes attributions à l'Écosse, au Pays de Galles, à l'Angleterre et à l'Irlande du Nord, les quatre pays qui forment le Royaume Uni. Le président du Parlement Européen, Martin Schulz, a déclaré ce vendredi que la permanence de l'Écosse au sein du Royaume Uni est une importante victoire pour l'Union européenne. Ce soulagement risque de s'avérer de courte durée. L'Écosse est une vieille nation européenne dont l'identité nationale n'a pas disparu au moment de son union politique de 1707 avec l'Angleterre. Depuis trois cents ans, elle n'est plus un État mais elle n'en demeure pas moins une nation. L'expression de l'identité écossaise ces dernières décennies ne se résumait pas à des questions de culture folklorique, de victoires militaires ou d'histoire ancestrale. Pendant la campagne référendaire, on a souligné l'absence de problématiques identitaires, ce qui était en grande partie due à la conception très ouverte de l'identité nationale promue par le SNP (Scottish National Party, initiateur du référendum,) qui rejette toute forme de xénophobie. Les débats, passionnés, affichaient d'autres préoccupations : la santé, le pétrole, l'emploi, la monnaie. Les arguments du SNP n'ont pas convaincu. Cependant, la légitimité même du débat était fondée sur une prérogative de représentation nationale et l'acceptation unanime de l'existence d'une identité nationale écossaise. Mais, au-delà de ce cas, la question fondamentale qui se pose en filigrane est celle du droit des peuples et des nations à disposer d'eux mêmes. Le droit des

peuples à disposer d'eux-mêmes, ou droit à l'autodétermination, est le principe issu du droit international selon lequel chaque peuple dispose d'un choix libre et souverain de déterminer la forme de son régime politique, indépendamment de toute influence étrangère. L'exercice de ce droit est en général lié à l'existence d'un État spécifique au peuple en question, État dont la pleine souveraineté est souvent envisagée comme la manifestation de la plénitude de ce droit. Il s'agit d'un droit collectif qui ne peut être mis en œuvre qu'au niveau d'un peuple. Proclamé pendant la Première Guerre mondiale, ce principe ne fut pas équitablement appliqué par la Société des Nations : si en Europe centrale quelques peuples en ont profité, d'autres s'en virent exclus (interdiction faite aux germanophones d'Autriche-Hongrie de s'unir à la République de Weimar, refus de faire droit aux revendications irlandaises ou ukrainiennes...) et ce fut aussi le cas de la totalité des peuples colonisés. Le principe a été réaffirmé après la Seconde Guerre mondiale dans la Charte des Nations unies de 1945 qui inclut, parmi « les buts des Nations Unies », celui de « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » (article 1, alinéa 2), mais ne fut pas appliqué par l'ONU, car les accords entre Alliés étaient prioritaires, or ils ne mentionnaient pas les peuples colonisés et stipulaient toute une série de mesures qui ne tenaient nul compte des éventuelles préférences des populations, comme l'établissement de la frontière occidentale de l'URSS sur la ligne du pacte Hitler-Staline de 1939, le partage de l'Europe en « zones d'influence » ou encore le déplacement de la Pologne de 300 km vers l'ouest. Aujourd'hui non plus, la mise en œuvre de ce principe ne va pas sans difficultés car aucun texte ne définit clairement la notion de « peuple », de sorte que tant les États existants que les partisans des autodéterminations locales peuvent s'opposer des arguments valables. L'indépendance du Kosovo en 2008 avait relancé le débat international sur l'application de ce principe. Le référendum écossais est une nouvelle indication pour améliorer un droit dont l'application qui jusqu'à maintenant a été dépendante des rapports de force dans la société internationale. Les États qui composent la planète ne sont pas éternels. Il existe de nombreuses nations qui n'ont pas d'états. Les peuples doivent donc être régulièrement consultés sur leur volonté de vouloir ou pas un état. Un échec des partisans de l'indépendance ne peut être que ponctuel. Dans une démocratie le peuple doit être régulièrement consulté.

POLITIQUE

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX ÉCOSSAIS

Nous avons reçu la déclaration qui suit de la CONVENTION :

« Nous avons suivi avec attention le référendum organisé en Ecosse sur l'indépendance car nous sommes des partisans acharnés du droit des peuples et des nations à construire un état c'est à dire à être indépendant .

L'organisation de ce référendum est déjà un succès . Ce référendum permet que la question de l'indépendance d'une nation soit traitée démocratiquement et non par la violence comme trop souvent ce fut le cas .

Le moment nous paraît venu de moderniser ce droit international qui souffre encore de trop d'ambiguïtés.

Nous proposons qu' un dispositif international élaboré dans la concertation sera intégré dans toutes les législations nationales qui va notamment prévoir que dans tous les systèmes politiques un référendum doit être organisé s'il est demandé par un pourcentage à déterminer du peuple de la nation sans état » .

AVEC QUOI LA FRANCE FINANCE-T-ELLE SES AVENTURES MILITAIRES ?

Le surcoût des opérations extérieures de l'armée française (Opex) va dépasser en 2014 plus d'un milliard d'euros, la provision initiale, inscrite dans le budget 2014, s'élevant à 450 millions d'euros. C'est en tout cas ce qu'affirme le journal économique La Tribune, qui s'appuie sur des sources concordantes. Reste à savoir qui va payer. La tradition budgétaire veut généralement que le surcoût soit pris en charge par le financement interministériel, 20 % de la somme l'étant par le ministère de la Défense. L'envoi d'une aide aérienne française en Irak devrait encore alourdir la facture. Une opération

qui vient s'ajouter aux déploiements des forces françaises en Centrafrique et au Mali. En juillet dernier, Pierre de Villiers, le chef d'état-major des armées, avait évalué le surcoût des Opex à 775 millions d'euros, souligne encore "La Tribune". "La déflation des effectifs sera encore plus lente que prévu au Mali et en République centrafricaine", explique Pierre de Villiers. L'estimation a donc été revue à la hausse. Pour rappel, le surcoût des Opex en 2013 s'est monté à 1,25 milliard d'euros, soit un peu plus du double de la provision de départ. Les dirigeants devront donc emprunter pour faire la guerre et ils trouveront les banques occidentales pour les aider .

RIEN NE VA POUR HOLLANDE

Selon un sondage BVA pour « Les Echos », le chef de l'Etat a réalisé jeudi sa plus mauvaise conférence de presse depuis le début de son quinquennat. Un coup pour rien. Les deux heures d'interventions de François Hollande , jeudi soir, ne lui ont pas permis de renouer un lien avec les Français puisque 73% d'entre eux n'ont pas été convaincus par sa prestation, selon un sondage BVA* pour « Les Echos ». Dans le détail, 40% l'ont trouvé « pas du tout convaincant », et un tiers « pas vraiment convaincant ». Pour l'institut, il s'agit de la plus mauvaise performance du président de la République, dans cet exercice, depuis le début de son quinquennat. En novembre 2012, 45% des Français exposés avaient été convaincus lors de sa première conférence de presse, puis 34% en mai 2013, (sondages BVA pour Le Parisien-Aujourd'hui en France) et 31% en janvier 2014 (sondage Harris Interactive pour LCP). « Entre sa popularité qui est historiquement basse et le contexte de rentrée difficile, beaucoup de Français partaient avec un a priori négatif. C'était un exercice périlleux », analyse Adélaïde Zulfikarpasic, directrice de BVA Opinion. La confirmation du virage social-libéral pris par le gouvernement, illustré notamment par la standing ovation faite par le Medef à Manuel Valls, fin août , a aussi laissé des traces dans l'opinion, selon BVA. Et la conférence de presse de François Hollande ne les a pas rassurés puisque 41% des Français estiment que le positionnement politique du chef de l'Etat n'est « pas assez à gauche ». Là où cette tendance est la plus marquée, c'est du côté des sympathisants de gauche. Ils sont aujourd'hui 58% à juger que le président de la République n'est pas suffisamment à gauche, soit 6 points de plus qu'en juillet dernier et 18 points de plus qu'en novembre 2012. Pourtant, 72% des

Français estiment que cette conférence de presse « n'a pas changé » l'image du président de la République. Il n'y a cependant pas lieu de se réjouir pour l'Élysée. « Ils ne s'attendaient pas à des annonces exceptionnelles. Il y a une sorte de fatalisme qui s'est installé, beaucoup considèrent qu'il n'y a plus grand chose à attendre du gouvernement », souligne Adélaïde Zulfikarpasic. Preuve en est, l'entrée en matière du chef de l'État sur les questions internationales - qui est généralement une bonne manière pour un président de la République de prendre de la hauteur et gagner quelques points dans l'opinion - n'a pas fait mouche. « François Hollande est trop plombé par les affaires intérieures et le contexte économique du pays. Il parviendra de nouveau à convaincre les Français lorsque les chiffres du chômage s'amélioreront », précise Adélaïde Zulfikarpasic. Jeudi soir, François Hollande a dit qu'il « espérait » des résultats avant 2017 .

*** Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français recrutés par téléphone et interrogés par Internet le 18 septembre (à partir de 21 heures) et le 19 septembre 2014. Echantillon de 1010 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.**

LE RETOUR EN POLITIQUE DE NICOLAS SARKOZY

Il avait dit, avant les élections présidentielles de 2012, qu'il abandonnerait la politique en cas de défaite, mais tout, depuis quelque temps, laissait croire qu'il n'en serait rien. Aujourd'hui, c'est officiel : l'ancien président Nicolas Sarkozy a annoncé qu'il est de retour dans la vie politique française dans un communiqué publié sur sa page Facebook. M. Sarkozy a déclaré qu'il serait candidat à la direction du parti d'opposition UMP, ce qui est largement considéré comme une première étape pour une future nouvelle candidature aux élections présidentielles de 2017. « Je suis candidat au poste de président de ma famille politique », a écrit M. Sarkozy. Les élections à la tête de l'UMP auront lieu en novembre prochain. Même si l'annonce de M. Sarkozy était plus ou moins prévue, elle est largement considérée comme un événement majeur. L'ancien président compte en effet de nombreux partisans qui croient que son énergie est essentielle pour sortir la France de ses difficultés actuelles. Cependant, Nicolas Sarkozy reste aussi un symbole de division. Il a été battu par François Hollande à l'élection

de 2012, devenant le premier président français de ne pas être réélu pour un second mandat depuis 1981, mais les sondages d'opinion actuels, qui laissent entendre que François Hollande est devenu le président français le plus impopulaire dans les temps modernes, n'ont sans doute pas été pour rien dans sa décision de revenir.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES, TECHNOLOGIE

DES INDICATEURS FINANCIERS MOINS DYNAMIQUES

Dans une note récente l'IEDOM la banque centrale pour les colonies françaises fait remarquer que « L'encours des crédits consentis à l'économie, qui totalise 8,5 milliards d'euros, continue de progresser au deuxième trimestre 2014 mais à vitesse réduite sur trois mois (+1,4 % après +2,9 % en mars 2014). Sur un an, le rythme de croissance s'accélère (+5,5 % après +4,7 % en mars 2014). Cette évolution est la plus élevée depuis juin 2012. Les crédits aux entreprises connaissent une croissance ralentie (+1,1 % contre +2,7 % à fin mars 2014) et les financements consentis aux ménages poursuivent leur faible progression (+0,4 %). Les crédits alloués aux collectivités locales enregistrent également une augmentation plus modérée qu'au trimestre précédent (+1,6 % après +3,0 % à fin mars 2014). Après avoir connu un ralentissement en début d'année, la collecte nette d'actifs financiers est en légère diminution au deuxième trimestre (-0,2 % sur trois mois), la hausse des placements des ménages n'ayant pas totalement compensé la baisse des placements des entreprises et des autres agents ». Il constate aussi « Atonie des crédits aux ménages. Au deuxième trimestre 2014, l'encours sain des crédits aux ménages connaît, comme au trimestre précédent, une faible hausse (+0,4 %, soit +11,8 millions d'euros). Sur un an, l'encours croît de 3,8 % pour atteindre 3,2 milliards d'euros. Les crédits à la consommation sont en léger repli sur trois mois (-0,1 %) et sont stables sur douze mois (0,0 %). Cette tendance à la baisse est liée en partie au recul du marché automobile : le nombre de véhicules neufs immatriculés dans le département a de nouveau diminué (-5,6 % sur trois mois et -2,1 % sur un an). Le financement de l'habitat continue de croître mais à un rythme ralenti, tant en glissement trimestriel (+0,6 % après +1,1 % en mars 2014) qu'annuel (+5,5 % contre +6,4 %). L'encours, qui concentre 69,2 % de l'ensemble des crédits aux ménages, s'établit à 2,2 milliards d'euros ».

MOODY'S MAINTIENT SA MAUVAISE NOTE POUR LA FRANCE

Moody's a maintenu vendredi la note de crédit Aa1 de la France, qui reste néanmoins assortie d'une perspective négative en raison de la faiblesse de la croissance et de l'ampleur des déficits. La décision de l'agence de notation constitue une relative surprise car de nombreux investisseurs s'attendaient à une dégradation d'au moins un échelon de la note souveraine française. Le ministre des Finances, Michel Sapin, a pris acte de cette décision qui, pour lui, "réaffirme la qualité de la signature de l'Etat français" et "reflète la cohérence de notre stratégie économique". Moody's justifie sa décision en expliquant que, bien que soumise à des pressions défavorables, la France conserve des avantages importants, parmi lesquels "des taux de financement très bas, qui traduisent un socle d'investisseurs solide et diversifié et un contexte de rendements bas très favorable, qui ne devrait se dissiper que très progressivement au fil du temps". L'agence ajoute avoir également pris en compte "l'engagement renouvelé du gouvernement à accélérer le rythme des réformes structurelles". Elle estime que "les niveaux de popularité historiquement faibles du gouvernement reflètent les pressions auxquelles il est soumis" mais note que "le récent vote de confiance parlementaire a réaffirmé son mandat législatif pour mettre en oeuvre une série de réformes susceptibles de favoriser la croissance." Pour Moody's, le maintien de la perspective négative traduit entre autres les risques de voir la situation économique et budgétaire de la France continuer de décliner pour tomber à un niveau incompatible avec le maintien de la note Aa1. Ses analystes prévoient une croissance de 0,4% seulement cette année et 0,9% en 2015, avant une accélération qui la porterait à 1,4% d'ici 2018. Ils jugent que le déclin continu de la croissance française depuis la crise financière "reflète en partie une perte progressive de compétitivité". Moody's avait retiré à la France sa note Aaa le 19 novembre 2012. Standard and Poor's a quant à elle baissé la note de la France une première fois en janvier 2012 et une deuxième fois en novembre 2013, à AA, tout en l'assortissant d'une perspective stable. Le gouvernement français avait démenti jeudi une information du quotidien L'Opinion selon laquelle Moody's l'avait informé de son intention de dégrader la note souveraine de la France. Michel Sapin a demandé vendredi à l'Autorité des marchés financiers d'ouvrir une enquête "les fausses allégations" du journal.

AIR FRANCE : LA GRÈVE CONTINUE

Les pilotes d'Air France ont voté la poursuite du mouvement de grève jusqu'au 26 septembre inclus, a annoncé samedi le syndicat majoritaire, SNPL Air France Alpa. Plus de la moitié des avions sont toujours bloqués sur la terre ferme. "Le référendum se solde par un taux de participation de 73,71% avec pour 80,93% de réponses en faveur de la poursuite du mouvement", a dit le président du SNPL Air France Alpa, Jean-Louis Barber. Le syndicat avait déposé dès vendredi un nouveau préavis de grève jusqu'à cette date, en attendant les résultats de la consultation. Selon la direction, 45% des vols doivent être assurés dans la journée de samedi avec un taux de grévistes toujours estimé à 60%, des chiffres qui n'évoluent pas, alors que la grève est déjà la plus longue depuis 1998, lorsque la mobilisation avait duré dix jours. Dans les aéroports, le taux d'annulation avoisinait ou dépassait toujours les 50% dans certaines villes comme Toulouse (65% des vols annulés au départ), Lille (50%, avec 100% d'annulations prévues pour dimanche), Lyon (43%) et Strasbourg (40%). Air France a "déploré" dès vendredi soir ce nouveau préavis du premier syndicat de pilotes, le PDG de la compagnie Frédéric Gagey regrettant que les "propositions concrètes" faites aux pilotes "n'aient trouvé aucune réponse raisonnable à ce jour". De son côté, le deuxième syndicat de pilotes à Air France (Spaf) a déjà décidé vendredi d'étendre de deux jours son préavis de grève reconductible, également prévu jusqu'à lundi initialement. Le conflit se cristallise autour de la low cost du groupe, Transavia, dont Air France-KLM veut développer la flotte pour faire face à la concurrence. Tous les vols régionaux de la Caraïbe sont annulés .

SANTÉ

VERS UN DÉPISTAGE DE LA MALADIE D' ALZHEIMER

Pour lutter contre l'évolution de la maladie d'Alzheimer, un diagnostic rapide est crucial. Au CHRU de Tours, des médicaments radioactifs permettent de repérer les plaques dans le cerveau. Injecter des médicaments radioactifs pour diagnostiquer la maladie d'Alzheimer : c'est ce que propose le CHRU de Tours (Indre-et-Loire). La médecine nucléaire, c'est son nom, est un des nouveaux

outils grâce auxquels on peut observer l'action de cette maladie sur le cerveau. En partenariat avec l'hôpital, le cyclotron de Tours fabrique des médicaments radiopharmaceutiques, qui, grâce au PET-scan, mettent en évidence la présence de plaques amyloïdes. A l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, pourquoidoctor a visité la structure. Plusieurs outils permettent de poser un diagnostic quand on soupçonne une maladie d'Alzheimer. Ils relèvent principalement des médecins, qui interrogent le patient, réalisent un examen somatique (santé cardiovasculaire, nutrition, vue, ouïe) et neurologique, puis un bilan neuropsychologique. Dans les formes les plus complexes, des examens complémentaires peuvent être demandés : une ponction lombaire, qui mesure les niveaux de bêta-amyloïde, protéine qui s'agglutine dans le cerveau, et de protéine tau, qui se raréfie, une IRM ou un PET-scan. Dans cette dernière indication, les médicaments radiopharmaceutiques sont de plus en plus utiles. Ils contiennent en effet des molécules radioactives qui sont censées se fixer sur un tissu particulier. A Tours, il s'agit de l'AV-45 (Amyvid), qui cible les plaques amyloïdes, une des caractéristiques de la maladie d'Alzheimer. Ecoutez le Pr Denis Guilloteau, directeur de l'unité INSERM 930 « Imagerie et cerveau » : « Injecté à l'homme, il est censé entrer dans le cerveau et aller se fixer de manière très spécifique sur les plaques. Avec nos PET-scan, on est capables de détecter cette radioactivité, et donc ces plaques, sur de nombreux patients. » Au cyclotron de Tours, la sécurité est maximale. Avant d'entrer dans les lieux de production, blouse, charlotte et sabots stériles sont obligatoires. Au sol, des couleurs signalent le niveau de pollution de l'air. Dans chaque pièce, la radioactivité est enregistrée en continu, une alarme se déclenche en cas d'alerte. Chaque membre du personnel portent aussi des dosimètres : un au doigt, l'autre dans sa poche de poitrine. Si la médecine nucléaire, plus particulièrement les biomarqueurs radioactifs, sont si importants, c'est parce qu'ils permettent notamment de diagnostiquer la maladie d'Alzheimer à un stade précoce, lorsque les symptômes sont encore faibles. « Il est important de poser le diagnostic au minimum à l'apparition des premiers symptômes, les pertes de mémoire », souligne le Pr Caroline Hommet, gériatre et responsable du Centre Mémoire Ressources Recherche (CMRR) au CHRU de Tours. « Mais on sait que les lésions s'installent 15 à 20 ans avant ces symptômes, et c'est là que les biomarqueurs nous sont utiles. » Leur utilisation reste toutefois réservée aux cas complexes, et doit être combinée aux autres outils de diagnostic de la maladie. Poser le diagnostic de

manière sûre est très important. Car s'il n'existe pas encore de traitement, il est possible de prendre en charge les symptômes. « La maladie d'Alzheimer a toute une dimension clinique qui touche les sphères affectives, comportementales. Ce sont peut-être ces dimensions non-cognitives qui ont le plus d'impact sur la vie quotidienne des malades et de leur entourage », précise le Pr Vincent Camus, psychiatre au CHRU de Tours. « Ce sont plutôt les paramètres comportementaux qui prédisent le plus le risque d'entrée en institution. On pense aussi qu'ils peuvent être des signes précoces de la maladie. » C'est justement pour cela qu'il faut rapidement suivre les malades. Un panel très large de spécialités peuvent atténuer certains symptômes : l'orthophonie contre les troubles du langage, des médicaments contre la perte de mémoire... Un diagnostic rapide permet aussi d'éviter les erreurs médicamenteuses, ajoute le Pr Caroline Hommet, la prescription inutile de benzodiazépines notamment. Sans compter l'impact d'un accompagnement précoce sur l'entourage, qui est en première ligne. Car on l'oublie souvent, si 850 000 Français sont atteints de la maladie d'Alzheimer, ils sont 3 millions à être indirectement touchés par celle-ci.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LE VOL D' AIR MALAISIE

Lors d'une réunion vendredi au Conseil de sécurité, le secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, a indiqué que selon un rapport préliminaire concernant l'accident de l'avion de Malaysia Airlines, l'avion MH17 s'est disloqué au-dessus de l'Ukraine à la suite de la pénétration d'un nombre important d'"objets propulsés à haute énergie provenant de l'extérieur de l'appareil". Selon ce rapport du Bureau néerlandais de la sécurité aérienne, qui se base notamment sur l'enregistrement des voix de l'équipage présent dans le cockpit de l'appareil, le contenu de l'enregistreur de vol, les données de trafic aérien et des images satellite, l'avion n'avait aucun problème technique ou

opérationnel, et l'équipage avait les licences nécessaires. Aucune erreur humaine n'a été signalée et aucun message de détresse n'a été envoyé. "En dépit du maintien du cessez-le-feu dans le sud-est de l'Ukraine, les conditions actuelles ne permettent toujours pas aux enquêteurs de jouir d'un plein accès au site de l'accident", a indiqué M. Feltman en soulignant qu'à l'approche de l'hiver, il sera bientôt impossible de collecter d'autres dépouilles ou éléments de preuve. Selon les données fournies par les radars, trois autres vols commerciaux se trouvaient dans la même zone de contrôle aérien que le vol MH17 lorsque celui-ci a été frappé. M. Feltman a annoncé que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a l'intention de convoquer une conférence de haut niveau sur la sécurité aérienne en février 2015.

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

BRÈVES HAÏTI

Les états membres du conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies ont exprimé leur déception face à la crise pré électorale qui touche Haïti. Selon la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU dans le pays, le conseil de sécurité déplore la méfiance qui caractérise les relations entre les acteurs politiques haïtiens notamment l'exécutif et le législatif. Sandra Honoré affirme que les états membres du conseil de sécurité craignent que cette situation ne débouche sur une période chaotique susceptible de saper les progrès enregistrés depuis quelques années en terme de stabilisation.

Il y a vingt ans 19 septembre 1994, des hélicoptères de la marine des États-Unis larguaient des lots de marines parachutistes qui prenaient ensuite position avec leurs armes de guerre autour du bâtiment. C'était le retour après soixante années, de l'occupant américain . Ce 19 septembre 1994 venait consacrer l'échec d'Haïti et de ses élites . Et cela malheureusement continue jusqu'à aujourd'hui.

Au cours du mois d'août 2014, l'Indice des Prix à la Consommation (100 en Août 2004) se chiffre à 220.0 contre 218.9 le mois précédent, affichant ainsi un taux de croissance mensuel de 0,5%, apprend-on de l'Institut haïtien de statistique et

d'informatique (IHSI) dans sa dernière publication .Il note une décélération par rapport à la variation mensuelle de 0,7% du mois précédent, alors que l'inflation annualisée continue de croître avec un glissement annuel de 5,1% contre 4,9% en juillet 2014. La variation mensuelle de 0.5% provient essentiellement de l'inflation affichée par les fonctions de consommation: "Alimentation, Boissons et Tabac" (0,5%), "Habillement, Tissus et Chaussures" (2,1%), "Loyer du Logement, Energie et Eau" (0,5%), "Aménagement et Entretien du Logement" (0,4%) et "Santé"(0,7%). La progression de la fonction "Alimentation, Boissons et Tabac" est due surtout au renchérissement des produits tels que : viande de bœuf (2,2%), viande de porc (3,5%), viande de cabri (3,4%), poulet (2,2%), jambon (1,6%), poisson frais (3,1%), hareng saur (1,9%), hareng sel (0,9%), morue (2,4%), beurre d'arachide (0,9%), pois vert (1,1%), poireau (4,3%), oignon (0,9%), ail (1,1%), champignon (1,5%), carotte (1,1%), tomate (3,3%), malanga (1,4%), patate (1,8%) et cigarettes (3,8%).

CHINE / INDE

LA CHINE VA INVESTIR EN INDE

La Chine a annoncé vendredi qu'elle entendait porter le montant de ses investissements dans les projets d'industrie et d'infrastructures indiens à 20 milliards de dollars d'ici cinq ans. Cet objectif a été proclamé dans un communiqué conjoint publié par les deux parties au dernier jour de la visite d'Etat du président chinois Xi Jinping dans ce pays voisin austral situé au sud de la Chine. Dans le communiqué, qui souligne l'engagement des deux géants asiatiques à renforcer leur partenariat de développement, la Chine a également annoncé la création de deux parcs industriels dans l'ouest de l'Inde. Pour sa part, l'Inde a fait savoir qu'elle accueillait favorablement les investissements chinois dans des projets de production et d'infrastructures. Les deux pays se sont également engagés à faciliter les investissements et les opérations de leurs entreprises respectives sur leurs marchés et à travailler ensemble pour créer une chaîne de production et d'approvisionnement en vue de développer un partenariat économique plus large et durable. L'Inde est la dernière étape de la tournée de M. Xi dans quatre pays d'Asie centrale et du Sud, qui l'a déjà mené au Tadjikistan, aux Maldives et au Sri Lanka. Au Tadjikistan, le président chinois a

également participé à un sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS).

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a avancé nettement vendredi, achevant la semaine à son plus haut niveau de clôture depuis le 2 novembre 2007 sous l'effet d'un yen faible, phénomène favorable aux groupes implantés à l'étranger. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a affiché un gain de 1,58% (+253,60 points) à 16'321,17 points. Il a gagné 2,3% sur l'ensemble de la semaine réduit à quatre jours à cause d'un lundi férié. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a progressé pour sa part vendredi de 1,06% (+14 points) à 1331,91 points. La séance a été très active avec 2,58 milliards de titres échangés sur le premier marché. Le marché nippon bénéficie depuis plusieurs semaines d'un dollar vigoureux, sur fond de signaux encourageants pour la reprise aux Etats-Unis. Cette performance du Nikkei 225 intervient paradoxalement alors que le gouvernement japonais a pointé vendredi "des faiblesses" dans le redressement de l'économie, qui subit le contrecoup d'une hausse de la taxe sur la consommation.

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a fini sans grand changement vendredi, les débuts boursiers en fanfare d'Alibaba ayant été en partie gâchés par la baisse d'Oracle et de Yahoo. L'indice Dow Jones regroupant 30 valeurs vedettes de la cote a gagné 13,75 points, soit 0,08%, à 17.279,74. Le Standard & Poor's-500 a cédé 0,96 point (-0,05%) à 2.010,40 et le Nasdaq Composite a reculé de 13,64 points (-0,3%) à 4.579,79. Le Dow et le S&P-500 ont inscrit en matinée de nouveaux records historiques mais la tendance s'est ensuite essouffée. Comme attendu, la séance a surtout été animée par la première cotation du géant internet chinois Alibaba. Le titre a débuté 36% au-dessus du prix de l'offre publique de vente, fixé jeudi soir à 68 dollars, au plus haut de la fourchette indicative.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé vendredi en ordre dispersé, des rumeurs de marché évoquant l'imminence d'une nouvelle dégradation de la note souveraine de la France tempérant le soulagement après la victoire du "non" à l'indépendance de l'Ecosse. À Paris, le CAC 40 a perdu 0,08%, soit 3,48 points, à 4.461,22 points. A Francfort, le Dax a pris 0,01% et A Londres, le FTSE a avancé de 0,27%. Les indices européens Eurofirst 300 et Eurostoxx 50 ont progressé respectivement de 0,33 et 0,06%.

CHANGE

L'euro Vers 13H00 GMT (15H00 HEC), la monnaie unique européenne valait 1,2863 dollar, contre 1,2917 dollar jeudi vers 21H00 GMT. La monnaie unique baissait aussi face à la monnaie nipponne, à 139,88 yens contre 140,50 yens jeudi soir. Vers 04H15 GMT, l'euro a atteint 141,23 yens, son niveau le plus élevé depuis un peu plus de quatre mois. Le dollar se stabilisait face à la devise japonaise, à 108,73 yens contre 108,77 yens jeudi soir. Vers 01H35 GMT, le billet vert est monté jusqu'à 109,46 yens, un nouveau plus haut depuis six ans. La devise britannique avait grimpé face aux autres grandes devises mondiales au cours des échanges asiatiques, les investisseurs pariant sur la victoire du "non". Elle a notamment atteint un plus haut en plus de deux ans face à l'euro et en six ans face au yen. Vers 13H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro à 78,65 pence pour un euro, après avoir atteint vers 01H40 GMT 78,10 pence, son plus haut niveau depuis fin juillet 2012. La livre reculait un peu face au dollar, à 1,6356 dollar, après avoir atteint vers 01H30 GMT 1,6525 dollar, un plus haut en deux semaines et demi. La devise suisse se stabilisait face à la monnaie unique européenne à 1,2066 franc pour un euro, et se repliait face au dollar, à 0,9379 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1409 yuans pour un dollar, contre 6,1414 yuans jeudi. L'or a terminé à 1222,50 dollars l'once au fixing du matin, contre 1220,50 dollars l'once jeudi soir.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LE DIRIGEANT SOCIAL N'EST PAS EMPLOYEUR

Le juge ne peut considérer le dirigeant social comme coemployeur sans caractériser de situation de coemploi entre lui et sa société, résultant d'une confusion d'intérêts, d'activités et de direction et détachable du mandat social qu'il exerçait dans cette société. Une procédure de redressement judiciaire a été ouverte à l'égard d'une société et un plan de continuation par voie de cession des actifs a été adopté au profit d'une seconde société. Une troisième société a été constituée pour la reprise, en exécution de ce plan de cession, des actifs de la société en redressement. Par ordonnance du juge-commissaire, l'administrateur a été autorisé à procéder à 48 licenciements pour motif économique et le tribunal de commerce a par suite prononcé la liquidation judiciaire de la deuxième société, entraînant le licenciement de 43 salariés. Certains d'entre eux ont saisi la juridiction prud'homale. Pour condamner le président de la seconde société à payer des dommages-intérêts à chacun des salariés du fait de la nullité de leur licenciement, la cour d'appel de Toulouse retient notamment qu'il a exercé, durant toute la période au cours de laquelle la société a connu une activité, toutes les fonctions stratégiques de direction, d'administration, de gestion, présidant les comités d'entreprise, prenant les décisions importantes financières et commerciales, agissant, non pas comme le représentant d'une personne morale, mais gérant directement, ou par son fils, l'ensemble des intérêts personnels dont il avait le contrôle par ses positions majoritaires dans plusieurs personnes morales. Dès lors, c'est à juste titre que le premier juge a pu dire que le président s'était comporté comme un coemployeur dont la société n'avait que les apparences sans les attributs. Le 24 juin 2014, la Cour de cassation censure partiellement l'arrêt des juges du fond, qui, en statuant ainsi, sans caractériser une situation de coemploi entre la société et son président, résultant d'une confusion d'intérêts, d'activités et de direction et détachable du mandat social qu'il exerçait dans cette société, ont méconnu l'article L. 1221-1 du code du travail.

COMMENT OBTENIR LA RÉCUPÉRATION DES POINTS DU PERMIS DE CONDUIRE

Les dispositions du code de la route prévoient que l'administration ne peut légalement prendre une décision retirant des points affectés à un permis de conduire, à la suite d'une infraction que si l'auteur de l'infraction s'est vu préalablement délivrer par elle un document contenant les informations qui constituent une garantie essentielle lui permettant, avant de reconnaître la réalité de l'infraction par le paiement d'une amende forfaitaire ou l'exécution d'une composition pénale, d'en mesurer les conséquences sur la validité de son permis et éventuellement d'en contester la réalité devant le juge pénal. En d'autres termes, lorsque le conducteur paie l'amende forfaitaire, il découle de cette seule constatation qu'il a nécessairement reçu l'avis de contravention mentionnant les informations prévues au code de la route, à moins que l'intéressé, à qui il appartient à cette fin de produire l'avis qu'il a nécessairement reçu, ne démontre avoir été destinataire d'un avis inexact ou incomplet. En revanche, lorsque le conducteur n'a pas payé les amendes forfaitaires ni les amendes forfaitaires majorées, il ne peut être tenu pour établi qu'il a bien reçu les avis de contravention correspondant avec les informations prévues au code de la route. Dans ces conditions, le conducteur est fondé à soutenir que l'administration n'apporte pas la preuve qu'elle a satisfait à son obligation d'information préalable et les décisions portant retrait de points sont réputées être intervenues à l'issue d'une procédure irrégulière. Le juge condamne le Ministère de l'Intérieur à restituer les points. C'est ce que rappelle la jurisprudence récente en la matière (par exemple, CAA Marseille 13 juin 2014, n° 13MA02994).

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER

T **TABLEAU DE BORD**

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

18 LA NATION N°1096 /SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2012, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JUILLET 2014 : - 0,2 % sur un mois ; 0,3 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C E) en juillet 2014:74290 (1,6 % sur un mois et 4,1 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en juillet 2014 : 750 (- 13,8 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER